





TAXE DU PAIN DU 5 OCTOBRE.

Pain de seigle, 40 centimes  
Pain moitié seigle et moitié froment, 51 c.  
Pain de ménage, 64 c.

ANNONCES.

AU GRAND SANS-SOUCI, sur AVROY, à l'occasion de la FÊTE du Rivage-en-Pot, BAL dimanche, 6 du cour.

DIMANCHE 6 courant, ON JETTERA DES ROUES DE DINDONS, chez J. J. Keppenne, faubourg Ste.-Marguerite.

Société du Casino.

Grande HARMONIE, dimanche à 5 heures.

PONT DE LA BOVERIE.

Le PASSAGE sur le PONT DE LA BOVERIE est rétabli, pour les piétons, à dater de ce jour, jusqu'à nouvel ordre. Liège, ce 4 octobre 1859.

ON DEMANDE POUR une HOUILLÈRE un HOMME capable de surveiller en construction aux environs de Liège, un travailleur et faire exécuter les travaux, de faire l'acquisition des matériaux et de tenir la comptabilité.

S'adresser par lettres affranchies à Mr. H. D., rue Féronstrée, n. 15.

ADOLPHE MÉLOTTE agent de l'administration de la Caisse des Propriétaires, informe que les Coupons d'intérêts d'obligations prises par l'agence de M. DUBOIS, sont payables à son bureau, devant la Magdelaine, n. 273.  
Les Coupons pris à Huy sont payables chez M. DARTIENNE, Liège, le 4 octobre 1859.

HUITRES anglaises, Chevettes, Crabes, chez Andrien fils.  
HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Steckis

Deux bons Chevaux,

Propres à différents usages, seront A VENDRE, au N. 281-19, rue *Sœurs-de-Hasque*, à Liège, les DIMANCHE 6, et LUNDI 7 OCTOBRE 1859.

A LOUER pour le 25 DÉCEMBRE prochain, une MAISON, n. 788, faub. Hocheporte. S'adresser n. 781 même rue.

Une BELLE MAISON à LOUER pour en jouir de suite, située au quai de Longdoz. S'adresser au n. 225, même endroit.

Une DEMOISELLE de bonne famille désire se placer comme institutrice; elle enseigne le français, l'allemand, le piano et le chant. — S'adresser sous les initiales P. B., au bureau de cette feuille.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

A LOUER une BELLE MAISON et JARDIN, n. 643, rue mont-St.-Martin, vis-à-vis l'Hôtel du Gouverneur, pour la Noël prochain, plutôt si on le désire. S'adresser rue derrière le Palais, n. 407.

Institut d'Education.

PLACE DERRIERE ST-PAUL, N. 515, A LIEGE.  
DIRECTEUR M. J.-F. FRÉNEY.

La RENTRÉE DES CLASSES aura lieu Mardi 8 Octobre. La messe du St-Esprit sera célébrée le 14, à 8 heures, à l'église primaire de St-Jacques.

GRAND ASSORTIMENT

Gilets tricotés en laine

au prix de fr. 3 50 jusqu'à fr. 8, rue Féronstrée, n. 700.

Passage Lemonnier.

PLUSIEURS MAGASINS ainsi que les BEAUX APPARTEMENTS, situés sur les rues de l'Université et de Vinave d'Ile, sont à LOUER, A DES PRIX TRÈS-BAS, et à des conditions fort avantageuses. S'adresser chez M. NAGELMACKERS, rue Souverain-Pont, ou chez M. LEMONNIER, rue de l'Université.

A CEDER

par suite de décès, le BAIL DE LA MAISON, ainsi que le FOND DE MAGASIN de Mlle. C. MEURA, devant M<sup>e</sup> de Modes, rue de la Régence, N. 9, s'y adresser. Les marchandises se vendent dès à présent au-dessous du cours.

DÉPÔT de CHARBON MAIGRE, 1<sup>re</sup> qualité, de la houillère de Wandre, chez M. OLIVIER, près la Barrière à Herstal. On peut adresser les commandes à Liège, coin de la rue de la Régence, N. 1, chez M. Jos. GALOPIN, directeur de ladite houillère, ou chez MM. les commissionnaires.

A LOUER pour le 1<sup>er</sup> Mars prochain la FERME DE HAUSTER, commune de Vaux-sous-Chèvremont, près de Chaufontaine. — S'adresser les lundi, mercredi et samedi, rue St-Jean-en-Ale, N. 25-777, à Liège.

A LOUER pour le NOEL prochain, une BONNE ET AGREABLE MAISON, avec cour, remise, écurie et jardin, cotée 1127, sise faubourg St-Laurent. S'adresser n. 1126 même aubourg.

A VENDRE une petite MAISON avec JARDIN de 13 à 14 ares, située en lieu dit Fond des Pietresses, commune de Jupille. S'adresser à M. J. H. DEMONCEAU, place Saint-Denis, à Liège.

A VENDRE ou à LOUER une belle et grande MAISON, ci-devant occupée par le sieur Beck-Stoins, située rue de la Régence, à Liège. S'adresser au bureau de la Banque Liégeoise, place St-Denis, de 8 à 1 heure.

A VENDRE ou à LOUER une belle et grande MAISON, ci-devant occupée par le sieur Beck-Stoins, située rue de la Régence, à Liège. S'adresser au bureau de la Banque Liégeoise, place St-Denis, de 8 à 1 heure.

Maison à vendre.

Lundi 7 Octobre 1859, dix heures du matin, Les enfants Malpas feront vendre aux enchères, en l'étude à Liège du notaire KEPPENNE, une MAISON située sur la Fontaine, n. 24, avec jardin longeant le quai de la Sauvenière, joignant de ce côté à M. l'avoué Piret. Aux conditions à voir en l'étude dudit notaire, rue St-Hubert, n. 2.

VENTE APRES DECES

D'UN BEAU MOBILIER, Consistant en glaces, garniture de salon, secrétaires, commodes, garde-robes, bois de lits, literies, linges de toute espèce, batterie de cuisine, etc., qui aura lieu le Lundi sept Octobre 1859 et jour suivant, deux heures de relevée, en la maison sise Place devant St.-Paul, n. 60.

JEUDI 17 OCTOBRE 1859, à dix heures, Le notaire OPHOVEN exposera en LOCATION, en son étude à Herve: 1<sup>er</sup> Lot. Une FERME contenant 50 hectares 44 ares de prairies et jardins. 2<sup>me</sup> Lot. Une FERME contenant 26 hectares 44 ares de prairies et jardins. Toutes deux situées à Ruyff, commune de Henri-Chapelle.

VENTE DE CHEVAUX, A LIEGE. LUNDI 14 OCTOBRE, à 10 heures du matin, le receveur des domaines, VENDRA dans la cour du Palais,

bon nombre de chevaux DEVENUS INUTILES AU SERVICE DE L'ARMÉE. ARGENT COMPTANT.

A VENDRE, sans réserve de surenchère, en l'étude de M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, le Lundi 7 Octobre 1859, à 5 heures de relevée, une maison,

libre de charges, située à Liège, rue St.-Séverin, n. 535, vis-à-vis de la Halle aux Viandes. — Il y aura facilité pour le paiement. Dans l'entretemps on peut traiter de gré-à-gré. S'adresser audit notaire.

VENTE PUBLIQUE D'UN BEAU FOND RURAL, AUX ENVIRONS DE CHAUFONTAINE.

Lundi 14 OCTOBRE 1859, à 11 heures du matin, M<sup>e</sup> SERVAIS, notaire à Liège, adjudgera publiquement, en une seule séance, au domicile de M. Vandalem, receveur à Prayon, commune de Forêt:

une branche de terrain D'UN MEME BLOC, Consistant en terre labourable, bois et pâture, d'une contenance de dix bonniers, située au FOND DE FORÊT, commune de ce nom.

On pourrait y construire, à mi-côte, une maison de campagne, qui réunirait toutes les commodités, indispensables aux besoins d'un ménage et offrirait, en outre, de charmants points d'optique. Du reste, les propriétaires voisins ou d'autres amateurs pourraient facilement s'entendre, pour la division du terrain dont il s'agit. Pour obtenir une relation plus circonstanciée, s'adresser audit notaire SERVAIS, dépositaire du plan de la propriété et d'un extrait de la matrice cadastrale.

VENTE D'UN BEAU TAILLIS.

MARDI 15 OCTOBRE 1859, à 2 heures de l'après-dînée, M. Jules Gernaert, rentier propriétaire, demeurant à Liège, fera VENDRE publiquement chez le sieur Louis Ramelot, cabaretier aux Bonnelles, par le ministère de M<sup>e</sup> NIHOUL, notaire, environ

SIX HECTARES DE BEAU TAILLIS, par portion, croissans dans son bois de Cornillon. A CREDIT

LE 25 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin, Au domicile du sieur Joseph VOENINA, vitrier et cabaretier, à la Haute-Saive, commune de SAIVE, le notaire MONFELT, de résidence audit Saive, vendra publiquement en masse et sans surenchère, un

CORPS DE FERME, SITUÉ A CORINNEZ, COMMUNE DE CHERATTE, avec environ 557 ares de jardin, prairies, prés et terres, ne formant qu'une même exploitation. S'adresser audit notaire, pour plus amples renseignements. Ces immeubles étant libres de charges, les adjudicataires auront toute sûreté; ils pourront de plus obtenir un terme pour le paiement du prix.

A VENDRE.

1<sup>o</sup> Une ou deux PARCELLES DE JARDIN, au BEAU MUR, contigu au NOUVEAU CASINO, commune de Grivegnée, en dehors de l'octroi de Liège. On peut y établir avantagement un Café ou en faire un jardin d'agrément. 2<sup>o</sup> DEUX PARCELLES DE JARDIN, cotillage et houblonnière, sur Avroy, à portée de la station du chemin de fer et du jardin botanique, ce terrain est propre à y faire des briques. S'adresser place St Denis, n. 657.

REVENTE

PAR SUITE DE SURENCHÈRE. LUNDI 7 OCTOBRE 1859, à 5 heures après-dînée, IL SERA PROCÉDÉ, par le ministère de M<sup>e</sup> MOXHON, notaire, en son étude, rue Hors-Château, à Liège, SUR LA MISE A PRIX DE 10,500 FRANCS MONTANT DE LA SURENCHÈRE,

à la revente définitive D'UNE MAISON,

cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, faubourg St-Gilles, N. 291, avec terrain en amont, propre à bâtir, de 5 mètres de face, sur 11 mètres de profondeur, joignant vers St-Gilles à M. Henri Parent, vers Liège à M. le major Blochouse. S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON.

VENTE DE

deux pièces de terre, SITUÉES A DALHEM.

Mercredi 23 Octobre 1859, à 10 heures du matin, Le notaire BIAR vendra en son étude, place Saint-Paul, à Liège: 1<sup>o</sup> Une PIÈCE DE TERRE de 28 verges grandes 4 petites, située en lieu dit *Sart-Falloise*, commune de Dalhem. 2<sup>o</sup> Et une autre PIÈCE DE TERRE de 17 v. gr. 6 p., en la même situation, lieu dit *Scriek*. Ces deux pièces de terre sont exploitées par les sieurs Michel Baukens et Arnold Boyv. S'adresser audit notaire, avec lequel on peut traiter de gré-à-gré jusqu'au jour de la vente.

AVIS.

Lundi 14 Octobre 1859, à 11 heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ à la Maison-Blanche, près de Henri-Chapelle, Pardevant MM. les délégués des gouvernements belge et prussien, et sous l'approbation ultérieure de M. le ministre des travaux publics, à l'adjudication aux enchères et à l'extinction des feux, de la

Perception de la taxe

AUX BARRIÈRES DE LA MAISON BLANCHE DE MONTZEN ET DE BAELLEN,

d'après les clauses et conditions du dernier cahier des charges, approuvé le 16 octobre 1857. Les baux commenceront au 1<sup>er</sup> janvier 1860. On peut prendre connaissance dudit cahier des charges à l'hôtel du gouvernement à Liège, à la régence royale prussienne et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 20 septembre 1859.

**VENTE**

POUR

**sortir de l'indivision.**

LE 10 OCTOBRE 1859, à 9 heures du matin,

Au domicile du Sr. LABEYRE, cabaretier, près de la chapelle de Beyne, commune de BEYNE-HEUSAY, canton de Fléron, le notaire MONFELT, de résidence à SAIVE, aussi canton de Fléron,

**VENDRE PUBLIQUEMENT :**

**1° un Corps de Ferme**

avec environ 15 hectares (17 bonniers) de jardin, prairies, prés et terres, ne formant qu'une même exploitation, situé audit Beyne;

**2° Un Bâtiment**

D'HABITATION ET D'EXPLOITATION,

avec environ 525 ares (6 bonniers) de jardin, prairie, prés et terres, ne formant aussi qu'une même exploitation, situé à Alleur, commune de Romsée.

Une RENTE de 40 frs. Bbt.-Liège, et une autre de 8 frs. 7 sous et demi, due par les représentants Gilles Decerf, de Romsée.

Une 5me. de 9 setiers, due par S. Baiwir.

Une 6me. de un daller et demi, due par Arn. Lemaire.

Et une 5me. de 5 1/2 setiers, due par la V. Th. Belleflamme.

Le tout appartenant aux enfans de feu M. Jean-Gilles Belleflamme, de Beyne-Heusay; ces immeubles après avoir été exposés en détail, seront ensuite réexposés en masse.

**A VENDRE**

**Deux belles maisons,**

SISES A LIÈGE, RUE ROYALE.

L'une portant le N° 924, occupée par M. Reule. Et l'autre N° 925, occupée par plusieurs locataires. Ces deux maisons sont très-avantageusement situées pour le commerce.

S'adresser à M° GILKINET, notaire, à Liège, rue Féronsarée, N° 61, pour obtenir tous renseignements.

**VENTE**

**D'UNE MAISON,**

AVEC JARDIN, AU FAUBOURG DE VIVEGNIS.

Le 21 OCTOBRE 1859, à trois de l'après-dînée, IL SERA PROCÉDÉ,

en l'étude de M° AUGUSTE AERTS, notaire, rue Hors-Château, N° 56,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

**d'une petite maison,**

bâtie depuis peu d'années, avec Jardin légumier de 13 ares ou environ, sise à Liège, au faubourg de Vivegnis, tenant d'un côté à L. Briceux, d'un 2° à Micha, et de derrière à ce dernier et à Smits.

S'adresser pour plus de renseignements et voir les conditions de la vente, en l'étude du dit M° AERTS.

**Formes de Lit en Fer.**

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

DES

**HOSPICES CIVILS DE LIÈGE**

METTRA EN

**ADJUDICATION PUBLIQUE**

AU RABAI

Par voie de soumission puis de vive voix et à l'extinction des feux à la salle de ses séances, le MERCREDI 6 NOVEMBRE 1859 à 3 heures de relevée, la fourniture de

**40 A 50 FORMES DE LITS EN FER**

EN UN LOT.

Les soumissions devront être remises au plus tard le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de ladite commission où l'on peut prendre inspection du cahier des charges. Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir.

**A VENDRE OU A LOUER**

LA BELLE ET VASTE

**PAPÉTERIE**

Située près du rivage de la Meuse à Maestricht, formant deux grands bâtimens en très-bon état, (avec quatre puits qui donnent la meilleure eau pour la fabrication du papier blanc), leur étendue, leur solidité et leur situation sur les deux rives du Jaer, la forte chute d'eau et la jouissance de tout le cours de la rivière, qui ne gèle ni ne tarit jamais, rendent cette usine propre à d'autres grands établissemens. Elle est d'origine patrimoniale, libre de toute charge et hypothèque.

S'adresser au propriétaire, qui donnera les plus grandes facilités, ou en l'étude de M° GILKINET, notaire à Liège.

**A vendre,**

AVEC DES FACILITÉS DE PAIEMENT :

1° Au prix de 7,000 fr., une jolie MAISON, neuve et très-commode, d'un loyer annuel de fr. 500.

2° Une idem, pour 6,500 fr., louée au taux de 450 frs.

Ces deux maisons sont situées à Liège, au quai St-Léonard.

3° TROIS MAISONS, situées au faubourg St-Léonard et dont les locations, réunies, s'élèvent à 661 frs., au prix total de 6,500 frs.

S'adresser au notaire SERVAIS, à Liège, place derrière le Spectacle, N° 2.

PROVINCE ET INSPECTION DE LIÈGE.

**VENTE**

DES

**COUPES DE BOIS DOMANIAUX, DE L'ORDINAIRE 1840.**

Il sera procédé aux ventes des Coupes de Bois Domaniaux, de l'ordinaire 1840; savoir :

Le Lundi 14 octobre 1859, à 10 heures du matin, au palais de justice à Liège, pardevant M° PARMONTIER, notaire, à la vente des Coupes, situées dans l'arrondissement de Liège;

Et le Mardi 5 novembre 1859, à 10 heures du matin, en l'étude de M° VOISIN, notaire à Verviers, à la vente des Coupes situées dans l'arrondissement de Verviers.

On peut obtenir tous renseignements dans les bureaux des agens forestiers.

Liège, le 5 septembre 1859.

L'inspecteur des eaux et forêts des provinces de Liège et de Limbourg, DECHESNE l'aîné.

PROVINCE DE LIÈGE.

**Plantation d'arbres.**

**AVIS.**

Vendredi 11 octobre 1859, il sera procédé, à onze heures du matin, à l'hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation ultérieure de M. le ministre des travaux publics, à la adjudication de la fourniture et mise en place, et de l'entretien pendant cinq années d'un nombre d'arbres déterminé, à planter sur la route de Ire. classe N. 4, de Bruxelles vers Malmedy, section de Bruxelles à Liège, et sur celle de 2° classe N. 16, de Liège vers Tongres; dans la province de Liège.

Cette adjudication aura lieu par voie de simple soumission, de la manière indiquée à l'art. 41 du devis et cahier des charges, dont on peut prendre connaissance à l'hôtel du Gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dans ceux de MM. les commissaires d'arrondissemens.

Liège, le 28 septembre 1859.

**ARRIVÉE DE M. MALLAN.**

**PLOMBAGE**

DES

**DENTSCARIÉES,**

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnemens très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRODIBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GÂTÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendurcit en un émail perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les dents voisines, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive.

Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN raffermi les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives. Consultez chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son *Traité sur les Dents*, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; Il est logé chez M. GUINOTTE, place St.-Lambert, n° 605, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

**A VENDRE**

UNE

**TRÈS BELLE MAISON,**

avec cour, pompe et citerne, située dans le quartier le plus beau et le plus salubre de la ville de Liège.

Cette JOLIE MAISON, récemment construite, dans le meilleur goût, se compose de deux beaux grands salons au rez-de-chaussée, avec cuisine, office et caves, de 9 chambres aux 1er, 2me. et 5me. étages et de beaux greniers plafonnés.

S'adresser à M° BERTRAND, notaire, pour connaître les conditions de la VENTE.

**FOIRE ANNUELLE**

DE SAIVE.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAIVE, canton de Fléron, donne avis que le Mardi 8 Octobre prochain, il se tiendra dans ladite commune de Saive, à proximité de l'église, dans un endroit très-convenable,

**UNE FOIRE**

pour la VENTE de toutes espèces de bestiaux, qui aura également lieu tous les ans le MARDI qui suivra le premier dimanche d'OCTOBRE.

Aucune prime ne sera donnée; égale protection sera accordée aux petits comme aux grands; une utile surveillance sera exercée par l'administration qui fera son possible pour que cette foire éuen plein et entier succès.

**BOURSES.**

PARIS, LE 3 OCTOBRE

Table of exchange rates and financial data for Paris on October 3rd, 1859. Columns include various financial instruments like 5 p. c., 4 p. c., Act. Réunies, and exchange rates for different currencies and locations.

LONDRES, LE 2 OCTOBRE.

Table of exchange rates and financial data for London on October 2nd, 1859. Columns include various financial instruments like 5 p. c. consolidés, BELGE 1852, and exchange rates for different locations.

AMSTERDAM, LE 3 OCTOBRE.

Table of exchange rates and financial data for Amsterdam on October 3rd, 1859. Columns include various financial instruments like Dette active, 5 p. c., and exchange rates for different locations.

ANVERS, LE 4 OCTOBRE.

Table of exchange rates and financial data for Antwerp on October 4th, 1859. Columns include various financial instruments like Anvers, Dette act., and exchange rates for different locations.

**CHANGES.**

Table of exchange rates for various international locations including London, Amsterdam, and Antwerp, listing rates for different currencies and terms.

BULLETIN DE BOURSE DU 4.

La rente Espagnole a éprouvé de la baisse aujourd'hui. Ouvert à 27 1/4 sur une baisse de Paris d'hier de 1/2 0/0 et de Londres du 2 courant de 1/4 3/8 0/0 le cours est tombé à 27 p. 26 7/8 A. Les primes à un mois ont été traitées. Coupons échu non détaché à 28 dont 1 0/0 et 27 1/2 dont 2 0/0. Les autres valeurs sans affaires et sans variations de quelque importance.

BRUXELLES, LE 4 OCTOBRE.

Table of exchange rates and financial data for Brussels on October 4th, 1859. Columns include various financial instruments like Dette active, Emp. Rothschild, and exchange rates for different locations.

VIENNE LE 25 SEPTEMBRE.

Métalliques 4 p. c., 107 1/2. — Actions de la Banque 1537.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 4 OCTOBRE.

Le koff hanovrien Riechs-Frau Louise, v. de Bergen, ch. de stockfish. Le brick norvégien Emmanuel, v. de Gothenbourg, ch. de bois. Le brick anglais Accord, v. de Sunderland, ch. de charbon. Le bateau à vapeur anglais Soho, v. de Londres, avec passagers et diverses marchandises.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n° 622 à Liège.